Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

Comté de Papineau

Province de Québec

**PROCÈS-VERBAL**

**12 janvier 2015**

**20 heures**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 12 janvier 2015 à 20 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Krystelle Dagenais, Nicole Mercier-Danis et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

Absente: Madame la conseillère Joëlle Laframboise;

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

**Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**2015-01#04**

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

Que l’ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption des procès-verbaux des 1er, 8 et 9 décembre 2014**

**2015-01#05**

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

Que les procès-verbaux des 1er 8 et 9 décembre soient acceptés tels que rédigés.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption des comptes**

**2015-01#06**

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (9 430,03$) et les chèques numéros 8217 à 8273 (82 165,50$) du mois de décembre, soient approuvés (les chèques manquants ont été annulés).

Adoptée à l’unanimité.

**Questions du public**

**Arbres dans Sainte-Augustine**

**-vs- Télébec**

**2015-01#07**

**Marie-Élaine Rouleau** indique que des arbres près du 3, rang Sainte-Augustine sont tombés sur la ligne de Télébec et que cela pourrait causer des accidents. Monsieur le maire lui répond que la situation a été signalée à deux reprises à Télébec, mais que cela ne

semble pas être une urgence pour eux. Madame Rouleau suggère de faire une demande formelle.

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

De demander formellement à Télébec de venir régulariser cette situation problématique.

Adoptée à l’unanimité.

**Mélanie Quenneville** mentionne qu’elle enregistre la séance.

**Gloria Charron** demande si elle-même et quelques autres dames peuvent utiliser la grande salle pour leurs exercices; demande acceptée sous réserve de s’assurer auprès de Suzon Côté de la disponibilité de la salle.

**Louise Huot** demande combien de personnes sont venues se procurer leur bracelet dans le cadre du Festival de la patate 2015. Monsieur le maire lui répond qu’on ne le sait pas, mais que Monsieur Legault avait fait part de sa satisfaction.

**Alain Mantha** signale que 9 000$ ont été dépensés en frais d’avocats pour « rappareiller » des maisons, ce qu’il déplore, alors qu’il y a un trou proche du 210 Sainte-Augustine et que cet argent serait mieux investi pour réparer les chemins.

Monsieur le maire lui répond que ça fait plusieurs années qu’on lui mentionne que des procédures devraient être entreprises afin que ces maisons soient nettoyées, réparées et/ou rénovées, etc. et que certains citoyens ont même argué que ce n’était pas suffisant.

**Danielle Mantha** demande au maire si lui, il est en règle, ce à quoi il lui rétorque: « Pas plus que vous ». Madame Mantha lui réplique alors : « Vous devriez donner l’exemple, monsieur le maire! ».

**Marie-Élaine Rouleau** demande à Nicole Mercier-Danis pourquoi les sommes allouées pour l’Âge d’or et le Club Quad sont passées de 300 à 350$ cette année. Madame Danis lui répond que pour l’Âge d’or, c’est leur 40e anniversaire cette année et que pour le Club Quad, il y a eu beaucoup de dégâts sur les pistes. Madame Rouleau mentionne que c’est bien ainsi.

**Rapport du remplaçant**

**du directeur des travaux publics**

**Réparation du camion**

**à ordures/recyclage**

**2015-01#08**

En l’absence de Mario Legault, monsieur le maire indique que ce dernier a fait part au conseil de ce qui suit:

Qu’il y a lieu de réparer la boîte du camion à ordures et qu’à cet effet, l’entreprise Soudure SAB a soumissionné la somme de 12 007,99$ pour ce faire;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

De faire réparer la boîte du camion à ordures auprès de Soudure SAB selon la soumission ci-dessus, et tel que requis, de lui donner un dépôt de 3 200$ avant le début des travaux; et

De demander à la municipalité de Namur s’il lui est possible de nous remplacer pour les ordures et le recyclage le temps que durera la réparation de notre camion à ordures.

Adoptée à l’unanimité.

**Rapport du directeur**

**du service des incendies**

**Minimum de 3 heures facturables**

**lors de sorties des pompiers**

**2015-01#09**

Yves Lauzon indique que dorénavant, nous devrons payer un minimum de 3 heures par pompier lors de leurs sorties.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

De payer aux pompiers un minimum de 3 heures lors de sorties.

Adoptée à l’unanimité.

**Achat d’ordinateur portable**

Yves Lauzon rappelle qu’il aura besoin sous peu d’un ordinateur portable.

Cette demande d’achat est reportée en février.

**Programmation TECQ 2014-2018**

**Achat des rebuts d’asphaltage**

**2015-01#10**

Il est nécessaire que l’achat des rebuts d’asphaltage auprès de DJL puisse être ajouté dans la programmation des travaux du TECQ 2014-2018.

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

D’ajouter l’achat des rebuts d’asphaltage auprès de DJL dans la programmation des travaux du TECQ 2014-2018.

Adoptée à l’unanimité.

**Augmentation**

**des salaires 2015**

**2015-01-#11**

Il est décidé d’augmenter de 2% le salaire de tous les élus et de tous les employés de la municipalité;

Il est proposé par Florence Colinet,

Et résolu

D’augmenter de 2% les salaires de tous les élus et employés de la municipalité.

Adoptée à l’unanimité.

**Taux d’intérêt pour**

**retard de paiement**

**des taxes**

Il est décidé de conserver le statu quo quant au taux d’intérêt actuel de 12% pour les retards de paiement de taxes par les contribuables.

**Tarification pour services**

La tarification pour les services d’aqueduc, de cueillette des ordures et du recyclage demeure la même, soit de 150$ par unité de logement.

**Journées de formation RCR**

**2015-01#12**

Les 24 et 25 janvier 2015, auront lieu des journées de formation RCR pour les pompiers.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

De défrayer à chaque pompier présent, ces journées de formation au coût de 105$ + taxes et de leur octroyer chacun ±12$ pour le lunch.

Adoptée à l’unanimité.

**Achat d’abat-poussière**

**2015-01#13**

L’entreprise Multi Routes Inc. a offert à la municipalité de renouveler au même tarif que 2014, le contrat pour l’achat de 30 000 litres d’abat-poussière. Comme nous n’aurons plus les rangs Procule à faire, nous l’avons avisée que 12 000 litres seraient suffisants. Vu la correction de quantité, l’entreprise a soumissionné à nouveau ainsi qu’il suit :

Chlorure de calcium 35% liquide

* 12 000 litres à 0,319$ = 3 828$ (4 401,24$ toutes taxes incluses)
* (en 2 épandages de 6 000 litres chacun)
* Incluant produit, transport et épandages – produit certifié BNQ 2410-300

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu

D’acheter l’abat-poussière tel que soumissionné.

Adoptée à l’unanimité.

**Refinancement des crédits-baux**

**des deux camions**

**2015-01#14**

Les deux crédits-baux pour les camions d’incendie et à ordures viennent à échéance en mars prochain et doivent être renouvelés.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et proposé

De reconduire ces deux crédits-baux selon les deux offres de la compagnie HSBC datées du 11 décembre 2014.

Adoptée à l’unanimité.

**Avis de motion**

Jean-Paul Rouleau a présenté un avis de motion en vue de l’adoption d’un règlement d’emprunt pour le nivelage et l’installation des rebuts d’asphaltage sur les rangs Procule (et la montée St-Pierre, s’il en restait).

**Soumissions pour concassage**

**des rebuts d’asphaltage**

Mario Legault verra à faire faire des soumissions auprès de 3 entreprises appelées à soumissionner pour que nous puissions adopter le règlement d’emprunt faisant l’objet de l’avis de motion ci-dessus.

Projet reporté en février.

**Rapport de la bibliothèque**

**et du centre communautaire**

En l’absence de Suzon Côté, monsieur le maire mentionne que cette dernière désirait faire part de l’échange de livres du 4 février prochain.

**Rapport du maire**

Monsieur le maire souhaite à tous une très Bonne Année 2015 et surtout de la santé. Il mentionne de plus que le conseil a une pensée toute spéciale pour Richard Lauzon.

**Rapports des conseillers(ères)**

**Nicole Mercier-Danis** mentionne qu’elle a eu de très bons commentaires pour le souper des bénévoles et qu’il y aurait lieu de trouver des activités pour les enfants et ce, avec l’aide d’une gardienne qui s’en occuperait; en 2015, ce souper aura lieu le 4 décembre et elle réservera le même traiteur, à savoir Carole Leggett; le souper du Club la Paix d’Or aura lieu le 15 janvier 2015.

**Club la Paix d’Or**

**Club Quad Petite-Nation**

**Demandes de contribution**

Nicole Mercier-Danis a remis une demande de contribution pour chacun de ces deux clubs, pour la somme de 350$ chacun. Ces deux demandes lui sont acceptées.

**Florence Colinet** dit que *Le Pacificien* est sorti en décembre; que la vente de bracelets pour le Festival de la patate 2015 va bien et que le site Internet de la municipalité s’en vient tranquillement.

**Jean-Paul Rouleau** mentionne qu’il n’a rien de spécial.

**Krystelle Dagenais** mentionne qu’il faudrait une gardienne d’enfants pour le souper des bénévoles; demande d’aviser Mario Legault pour qu’il communique avec un responsable de la compagnie Entreprises électriques Marenger pour faire remplacer des lumières de lampadaires, notamment en face des propriétés de Jean-Denis Lauzon, de Axep et au coin de la Montée Aubin et du rang Ste-Madeleine.

**Myriam Cabana** mentionne qu’il y aura un échange de livres le 4 février prochain; et de s’assurer que les portes de la municipalité soient bien barrées le soir par ceux qui utilisent les salles.

**Divers et correspondance diverse**

Chantal Delisle mentionne qu’il n’y a rien de spécial.

**Questions du public**

**Alain Mantha** revient sur l’avis de motion ci-dessus concernant l’adoption d’un règlement d’emprunt pour le nivelage et l’installation des rebuts d’asphaltage sur les rangs Procule (et la montée St-Pierre, s’il en restait). Il demande à 3 reprises : « Qui a brisé la montée St-Pierre? »

**Simon Deschambault** mentionne que dans *Le Pacificien*, au bas de la photo des pompiers, que le nom d’un pompier bénévole avait été oublié. Il s’enquiert à savoir si on a communiqué avec ce dernier pour lui offrir nos excuses. Florence Colinet lui demande si nonobstant ce fait, *Le Pacificien* était correct? Mélanie Quenneville lui rétorque que s’il ne l’avait pas été, qu’on le dirait.

**LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**2015-01#15**

Il est proposé par Krystelle Dagenais;

Et résolu que,

La séance soit levée.

Adoptée à l’unanimité.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chantal Delisle Daniel Bock, maire

Directrice générale